

portant nomination et promotion à titre  
militaire et étranger dans l'Ordre  
du Mérite du Bénin -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil  
Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du  
Conseil Présidentiel ;
- VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Or-  
dre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du  
Gouvernement et le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 qui  
l'a modifié ;
- VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du  
Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des  
Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Sur proposition de la Haute Autorité, Chargée de la Défense  
Nationale et après avis conforme du Conseil de l'Ordre  
National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu

DECRETE :

Article 1er. - Est nommé et promu à titre militaire et étranger dans  
l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade d'OFFICIER pour prendre rang du  
26 Juillet 1972 :

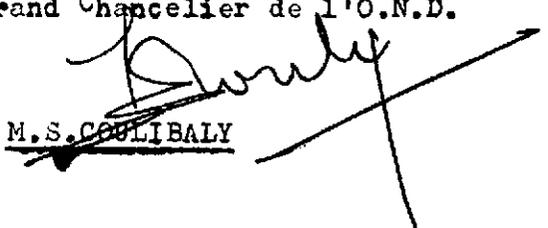
Le Commandant BERRIH Yosseph  
Assistant Technique Israélien auprès du Service  
Civique des Forces Armées Dahoméennes

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 3 août 1972

  
Justin AHOMADEGBE TOMETIN

Par le Président du Conseil Présidentiel  
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

  
M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PCB 5 BGG 4  
DEP 1 DCCT 1 MINISTRES 11  
DN 1 CS 1 MCP 4 DGAJL 2 JORD 1  
INTERESSE 1 IAA 1 GDS CHAN.15  
DIR.ST. 1 CEDN-CNI 2 HTP 4  
ACDN 1 ACN 2 BIS 2 DSN 2